

Contrat Natura 2000:

Préservation d'une colonie de reproduction de petit rhinolophe



5 novembre 2014 – réunion régionale des opérateurs

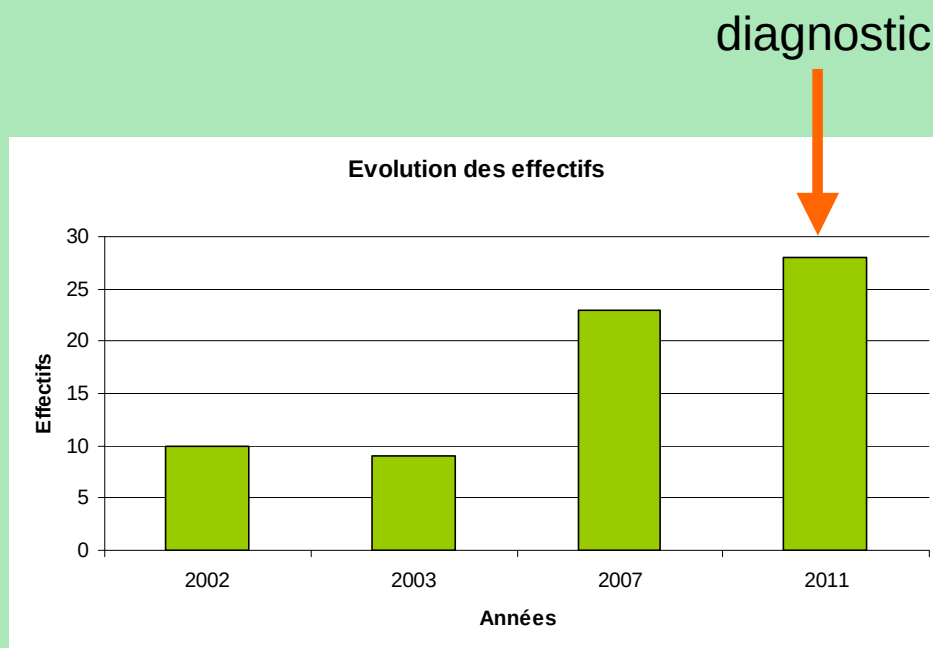


Diagnostic initial :

- Colonie connue depuis plus 2002
- en 2011 : 28 femelles
- Toiture risque d'effondrement

Objectifs du propriétaire :

- refaire la toiture / bac acier et poutre métallique



Incertitudes de conservation des entrées pour les chauves-souris et plus généralement de la colonie de reproduction

Mesure A32323P: Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

Cahier des charges du contrat:

Engagements rémunérés du contrat :

- Remplacement des éléments de charpente existants par des éléments bois
- Mise en place de fenestrous (Chiroptières)

Engagements non rémunérés :

- Respect de la période d'autorisation des travaux
- Utilisation de matériaux non traités et inertes
- Entretien des aménagements
- Convention de suivi (10 ans)
- Pas de dérangement des individus en période de reproduction et d'hibernation



Montant total de la réfection: 14065 euros

Engagements rémunérés du contrat : 6040 euros

Réalisation des travaux hiver 2013/2014

Avant



Après



Réussite du projet dès
l'été 2014:
**recolonisation par les
femelles**

2014: Evolution des effectifs après travaux

